

Ministère  
de l'Intérieur  
Secrétariat  
1<sup>re</sup> Bureau  
École française  
à Rome

Paris, le 27 novembre 1851

398

Messieurs les Directeurs, Conformément à la demande  
que vous m'avez adressée par votre lettre du 10 novembre  
je vous prie Monsieur le Ministre des Finances d'autoriser  
le payement d'un Corps expéditionnaire français en Italie à  
plus verser sur votre Reçu, une somme de Vingt Neuf mille  
cinq cent soixante sept francs, formant le solde de celle  
de 104,667 fr. montant total du budget des dépenses de  
l'École française à Rome pour l'année 1851 arrêté par  
monseigneur le 15 mai dernier.

Nous vous prions bien de remettre à ce Comptable la  
précédente lettre d'avise au moment exact que l'ordre sera  
signé. Nous saluons le Directeur l'offrant à sa  
considération très distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur  
monseigneur de Thoigny

Plus bas est écrit : Je reconnais avoir reçu de Monsieur le  
Payeur de l'armée la somme de Vingt Neuf mille Cinq cent soixante  
Sept francs. Rome le 15 X an 1851

Monseigneur J. Alaux

Copie certifiée conforme à la pièce remise au  
Payeur de l'armée française à Rome concernant  
précisement de la somme de 29667 fr. insérée  
ci-dessus Rome le 15 X an 1851

Le secrétaire de l'École  
française  
A. Le Roy

Sur bas est écrit : M. Alaux Directeur de l'École française à Rome